Madame le Maire de Lille, Martine AUBRY
Place Augustin Laurent
59000 Lille

Objet : Expérimentation d'une salle de consommation à moindre risque (SCMR)

Lille, le 22/01/2021

Madame le Maire,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin d'attirer votre attention sur les tendances actuelles de consommation de drogues dans notre ville.

L'étude lilloise 2019-2020 de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies est sans appel : Lille est historiquement une des métropoles françaises, où la vente et la consommation de drogues, notamment d'héroïne, sont les plus importantes.

Cette étude souligne également, que la consommation de ces drogues va de pair avec une grande précarité de ses usagers. Ils et elles sont majoritairement sans domicile fixe, sans emploi, avec une santé dégradée et un parcours de vie marqué par une certaine violence. Il existe donc un réel enjeu sanitaire et social pour ces personnes.

De plus, cette consommation prégnante soulève un enjeu fort de tranquillité publique. Un grand nombre de ces usages de drogues se font dans l'espace public ou dans les immeubles, avec notamment une hausse exponentielle des consommations par injection. En 2017, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de Lille, Lomme et Hellemmes estimait que le nombre de seringues distribuées par les CAARUD en 2014 s'élevait à 142 000, contre 92 000 en 2013, soit une augmentation de 54%. De plus, les CAARUD relèvent que seulement la moitié des seringues distribuées leur reviennent. Cela signifie que l'autre moitié se transforme en déchets toxicologiques dans l'espace public, à la portée de toutes et tous.

Face à l'ensemble de ces enjeux, l'Etat propose depuis 2016, aux associations volontaires, de s'inscrire dans un dispositif de salles de consommation à moindre risque. La France est le 10ème pays à ouvrir ces salles, s'appuyant donc sur les retombées positives en matière de santé publique dans d'autres pays. Actuellement, deux associations parisienne et strasbourgeoise, avec le soutien des municipalités respectives, ont mis en œuvre une SCMR.

Aussi, par le présent courrier, les élu.e-s du groupe Lille Verte vous demandent de bien vouloir soutenir qu'une ou plusieurs associations lilloises puissent intégrer ce dispositif. Il ne reste plus que 9 mois pour qu'une SCMR soit ouverte dans notre ville : le dispositif prend fin en octobre 2022 et requiert pour qu'une salle soit pérennisée, un an d'essai soit réalisé. Le dernier délai pour cette ouverture est donc à la fin du mois d'octobre 2021.

Un tel projet permettrait de répondre efficacement aux enjeux énoncés ci-dessous. Une SCMR n'est pas une banalisation de la consommation de drogues. Il s'agit d'un encadrement de ces usages, afin d'œuvrer pour une meilleure santé publique.
Cette salle permet en effet d'assurer un suivi sanitaire des usagers, en réduisant les risques de surdose notamment en permettant l'admission rapide de naloxone en cas d'overdose, et d'éviter ainsi de nombreux décès. Il y est également possible de proposer des dépistages et en d'accompagner ces personnes vers des traitements de substitution ou de sevrage.

Ce dispositif offre également la possibilité d'œuvrer pour la réinsertion de ces personnes souvent marginalisées voire exclues et de maintenir un lien social, davantage mis à mal par la crise sanitaire actuelle. Il s'agit d'un projet essentiel pour l'amélioration de l'accès aux droits et aux services sociaux de ces personnes.

Enfin, cette salle permettrait de réduire les nuisances liées à ces consommations dans nos quartiers. Chaque consommation réalisée dans une SCMR est une consommation évitée dans l'espace public avec les déchets qui l'accompagnent. En plus d'un nombre significatif d'usager accompagné vers un service d'addictologie, Paris et Strasbourg ont toutes deux constaté une baisse du nombre de seringues dans l'espace public et offert un meilleur cadre de vie pour les riverains.

Après rencontres de divers acteurs du milieu médico-social lillois, l'emplacement qui conviendrait le mieux, serait situé près d'un hôpital et dans un périmètre où la réduction des consommations de drogues et les nuisances associées dans l'espace public est aujourd'hui, nécessaire. Nous pensons notamment que l'Ellipse, CAARUD, située à Moulins, pourrait être sollicitée.

Evidemment, une large information sur le quartier et la création d'un comité de voisinage, comme cela est le cas à Paris pourront contribuer à assurer l'inscription de la SCMR dans le quartier et dans la ville.

Madame le Maire, nous vous savons informée de ce dispositif. Lors de votre programme aux dernières élections municipales, il y était inscrit qu'à « moyen terme, nous expérimenterons dans un lieu approprié l'ouverture d'une salle de consommation à moindre risque, pour prévenir les conduites dangereuses et éviter l'usage de drogues dans la rue, les cages d'escalier ou le métro. » En expérimentant une SCMR, la ville de Lille répondra à un triple objectif : celui d'améliorer la santé publique, l'accès aux droits de personnes marginalisées, et celui d'assurer la tranquillité publique.

Nous souhaiterions participer à la réflexion pour la mise en place de cette SCMR.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane Baly
Faustine Balmelle
Co-présidents du groupe Lille VERTE